

Politique familiale et des aînés

La Politique familiale de la municipalité, ainsi que celle Municipalité Amie des aînés (MADA), ont été élaborées il y a plusieurs années. Il est donc temps de les mettre à jour et de vérifier si les plans d'action qui s'y rattachaient touchent encore des sujets qui préoccupent les citoyens de Chénéville. Pour cela, **nous aurons besoin de vous!** Un comité consultatif sera formé cet hiver afin de discuter des enjeux importants pour la population de tous âges. Des personnes de ces groupes d'âge sont recherchées: 14 à 18 ans, 18 à 35 ans, 35 à 50 ans et 50 ans et plus. **Vous désirez en faire partie et vous faire entendre?** Contactez Cathy Sophie Deschatelets au 819 428-3583 poste 1285 ou au 819 430-3570. Vous pouvez aussi lui écrire à loisirs.cheneville@mrcpapineau.com ou passer au bureau des loisirs, situé dans le Centre St-Félix-de-Valois au 77, rue Hôtel-de-Ville.

Site internet

Notre site internet s'est refait une beauté et est maintenant à jour! Vous pouvez y retrouver les procès-verbaux des réunions du conseil, les informations relatives aux collectes des ordures, du recyclage et des gros rebuts, les formulaires nécessaires pour déposer une demande de permis, le calendrier des événements et activités se déroulant dans notre municipalité, un bottin des commerces et organismes de Chénéville, le formulaire pour la location de salles et bien plus!

Allez y jeter un coup d'œil, si ce n'est pas déjà fait!

www.ville.cheneville.qc.ca

Horaire du temps des Fêtes

Veillez prendre note que les services municipaux seront fermés durant le congé des Fêtes, du 24 décembre 2016 au 6 janvier 2017. ★

De retour pour vous accueillir dès le 9 janvier 2017. ★

De la part du maire, des conseillers et de tous les employés de la municipalité, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour Noël et le nouvel an!



Municipalité de Chénéville
63, rue Hôtel-de-Ville
Chénéville (Québec)
J0V 1E0

Courriel : adm.cheneville@mrcpapineau.com
Site web : www.ville.cheneville.qc.ca
(819) 428-3583 poste 1201

Petit journal Chénéville - Décembre 2016

La Municipalité de Chénéville, une qualité de vie!



Sécurité routière

Nouvelle vitesse sur chemin Petite-Nation

Le Conseil a adopté au mois d'août le règlement 2016-069 modifiant la vitesse sur le chemin Petite-Nation afin d'assurer la sécurité des gens qui utilisent cette route et ceux qui vivent aux abords. Depuis le 30 octobre dernier, la vitesse est donc de 50 km/heure sur toute la longueur du chemin appartenant à la Municipalité.



Écocentre et gros rebuts

Changements au ramassage des gros rebuts

Lors de la dernière séance du conseil, un avis de motion a été donné pour remplacer l'actuelle réglementation sur la collecte et la disposition des matières résiduelles. Ce nouveau règlement apportera des changements à la collecte des gros rebuts. Ceux-ci seront dorénavant ramassés 4 fois par année, soit en mai, juillet, septembre et octobre. Vous trouverez les dates exactes dans le calendrier annuel de la municipalité, qui vous a été envoyé par la poste.

➡ **Prochaine collecte:** jeudi 15 décembre 2016

Nous vous rappelons que vous pouvez aller porter gratuitement vos meubles, électroménagers et autres objets considérés comme gros rebuts à l'écocentre situé au **123, chemin du Parc, Municipalité de Lac-Simon** (site de l'ancien dépôt municipal).

**Le 24 et 31 décembre, l'écocentre sera fermé.
Il sera par contre ouvert le 23 et 30 décembre.**

Heures d'ouverture : 8h00 à 16h00 le samedi
Du 17 octobre 2016 au 6 mai 2017



Déneigement

L'hiver est à nos portes

Afin d'effectuer le déneigement de façon efficace et sécuritaire pour tous, la collaboration des citoyens est essentielle.



- **Stationnement hivernal** : le stationnement dans les rues est interdit **entre 24h00 et 6h00** en tout temps **du 15 novembre au 15 avril**. Les opérations de déneigement se font durant toute la journée, nous vous remercions de laisser votre véhicule hors de l'emprise municipale pour permettre d'accélérer les travaux.
- **Déneigement entrées privées** : lorsque vous déneigez votre stationnement privé, veillez à mettre la neige accumulée à l'extérieur de l'emprise de la rue, au-delà de la ligne de démarcation de la chaussée afin d'éviter les amas de glace qui peuvent briser l'équipement de déneigement.
- **Collecte des déchets en période hivernale** : Lors des jours de collecte des ordures ou du recyclage, veuillez laisser vos bacs à l'intérieur de votre entrée en bordure de rue ou trottoir.
- **Déneigement des routes** : Nouvellement cette année, le déneigement s'effectue en sous-traitance. Pour tous commentaires ou plaintes relatives à l'entretien des chemins l'hiver, veuillez nous contacter.

Service de sécurité incendie

→ Des visites de prévention du Service de sécurité incendie de Lac-Simon / Chénéville ont encore eu lieu cet automne. Ces visites, prévues dans le cadre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, se sont déroulées les fins de semaine du mois de septembre à novembre 2016. Les pompiers ont pu visiter près d'une centaine de résidences de notre municipalité et ont laissé des cartes de courtoisie afin que les gens absents puissent prendre rendez-vous avec eux.

→ Une borne sèche a été installée en août dernier sur la montée Vinoy Ouest: ce secteur de notre territoire est donc maintenant assurée d'avoir une couverture incendie adéquate en cas d'urgence.

→ Votre Service de sécurité incendie vous rappelle de changer les piles de vos détecteurs de fumée au moins une fois par année, par exemple aux changements d'heure du printemps et de l'automne.



La municipalité de Chénéville tient à remercier et à féliciter tous les pompiers pour leur excellent travail de prévention.

Coop Santé du Nord de la Petite-Nation

→ Le médecin sera à la Coopérative de santé de Chénéville:
-Samedi 17 décembre 2016 de 8h30 à midi et de 13h à 16h

Toutes les personnes qui souhaitent rencontrer le Dr. Guilbault devront s'inscrire par téléphone au 819-508-2070 à partir de 7 h 30 le samedi matin.

→ Mme Chantal Nadon, infirmière praticienne spécialisée (IPS) au Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais est présente à la Coopérative de santé tous les mardis.

Vous devez apporter une liste récente de vos médicaments ainsi que votre carte d'assurance maladie lorsque vous consultez ces professionnels, puisque les services médicaux sont remboursés par la RAMQ.

→ Les prélèvements sanguins sont offerts le 2-9 et 16 décembre.

Il est important de téléphoner pour prendre un rendez-vous pour pouvoir profiter des services de la Coop.

La Coop est ouverte selon l'horaire suivant:

- lundi de 8h à midi — secrétariat
- mardi de 8h à 16h — secrétariat et IPS
- mercredi de 8h à 14h — secrétariat

Pour informations, **819 508-2070**
ou visiter le www.coopsante.wordpress.com

à noter! La Coop sera fermée du 23 décembre au 2 janvier inclusivement

Aide à la recherche d'emploi

Formation gratuite!
La recherche d'emploi efficace

places limitées • groupe de 10 personnes

stratégies de recherche
curriculum vitae
simulation d'entrevue

Ateliers pratiques pour
reconquérir le marché du travail

6 semaines

prochaines dates

du 14 novembre au 23 décembre 2016
du 16 janvier au 24 février 2017

Information à la CSCV : 819.427.6258, poste 4556
Inscription au CLE : 819.427.6878, poste 0
www.pep-outaouais.com



Projet «Voix des parents»



VOIX DES PARENTS

Information pour le recrutement des parents

Nous sommes à la recherche de 8 à 12 parents pour la formation d'un comité de parents dans le cadre de la démarche La Voix des Parents. L'objectif est de faire ressortir leurs priorités concernant les améliorations souhaitées dans leur communauté pour le bien-être et développement des enfants de 0 à 5 ans et d'en tenir compte dans l'élaboration des actions des partenaires du territoire.

Où? Chénéville
Quand? Janvier à mai 2017
Implication? 15 rencontres d'environ 3 heures

Étapes :

- 5 rencontres pour une réflexion collective quant aux façons d'améliorer la communauté pour qu'elle soit le meilleur endroit possible pour élever leurs enfants.
- 6 rencontres pour organiser une consultation de la communauté par l'intermédiaire d'un sondage et d'un forum communautaire.
- 4 rencontres pour préparer un lancement public des résultats et, selon les priorités, formation de comités de travail entre parents et partenaires afin de mettre en œuvre les pistes d'amélioration retenues.

Le comité de parents sera animé par une personne d'expérience qui sera là pour les accompagner tout au long de la démarche. L'animateur est responsable du processus et non du contenu. « La Voix des parents » est donc un lieu où les parents ont l'espace nécessaire à la prise de décision.

De plus, un comité de suivi assurera le bon fonctionnement de la démarche et sera le pont avec les partenaires afin d'assurer la réussite du projet et la mise en œuvre des pistes d'amélioration qui seront retenues. Les pistes d'amélioration retenues constitueront le point de départ pour la mise en œuvre d'actions concrètes à mener dans la communauté.

Prérequis :

- Être le parent ou le tuteur légal d'au moins un enfant de moins de 5 ans – les femmes enceintes et les futurs papas sont aussi les bienvenus
- Résider à Chénéville
- Être disponible pendant toute la durée du déroulement du projet

Mesures d'encouragement :

- Halte-garderie ou remboursement des frais de garderie
- Possibilité de transport
- Prime de participation (environ 30\$ par rencontre)



Information :

Cathy Sophie Deschatelets 819-428-3583 # 1285



Centre d'Accès Communautaire Internet

SADC
Société
d'accès au développement
économique
PARCÉLÉ

LE CENTRE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE INTERNET DE CHÉNÉVILLE EST FIER DE VOUS OFFRIR DES

FORMATIONS EN INFORMATIQUE

CES FORMATIONS SONT OUVERTES À TOUS. 5\$ DE L'HEURE DE FORMATION

EXEMPLES FORMATIONS OFFERTES POUR L'HIVER 2016-17

RÉSEAUX SOCIAUX

COMMERCE EN LIGNE

MULTIMÉDIA

SITE WEB EN LIGNE

ET BIEN PLUS!

LIEU DE FORMATION

BIBLIOTHÈQUE DE
CHÉNÉVILLE / LAC-SIMON

77, RUE HÔTEL-DE-VILLE
CHÉNÉVILLE, J0V 1E0 QUÉBEC,
CANADA

POUR VOUS INSCRIRE

PAR TÉLÉPHONE
819-428-3583 POSTE 1285

COURRIEL
LOISIRS.CHENEVILLE@MRC PAPINEAU.COM

Innovation, Science and
Economic Development Canada / Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

LES FORMATIONS DÉBUTENT À PARTIR DU 30 NOVEMBRE 2016, DE 9H À MIDI.
CONSULTATIONS INDIVIDUELLES GRATUITES EN PM DE 13H À 16H.
PLACES LIMITÉES

DATE:	FORMATION:
30 NOVEMBRE 2016	FORMATION MAGASINAGE EN LIGNE
7 DÉCEMBRE 2016	MAGASINAGE PRODUITS INFORMATIQUES
14 DÉCEMBRE 2016	SÉCURITÉ EN LIGNE
21 DÉCEMBRE 2016	GESTION DE PHOTOS DE NOËL
11 JANVIER 2017	INITIATION DE «DRIVE» EN LIGNE
18 JANVIER 2017	RÉSEAUX SOCIAUX
25 JANVIER 2017	SÉCURITÉ RÉSEAUX SOCIAUX
1 FÉVRIER 2017	NUMÉRISATION DE DOCUMENTS / GESTION
8 FÉVRIER 2017	MONTAGE VIDEO (BASE)
15 FÉVRIER 2017	MONTAGE PHOTO (BASE)
22 FÉVRIER 2017	INITIATION RÉSEAUTIQUE
1 MARS 2017	PARTAGE RÉSEAU LOCAL
8 MARS 2017	GESTION DE «BACKUP»
15 MARS 2017	WORDPRESS / CRÉATION DE BLOG
22 MARS 2017	GESTION DE MOT DE PASSE
29 MARS 2017	DÉCOUVERTE DE LOGICIELS

CONTENU DES FORMATIONS SUJET À CHANGEMENT

Urbanisme

Adoption et entrée en vigueur du nouveau plan et des nouveaux règlements d'urbanisme

En juillet dernier, le conseil municipal a adopté le nouveau plan et les nouveaux règlements d'urbanisme. Depuis le 25 octobre dernier, les règlements suivants sont maintenant en vigueur, en conformité avec les dispositions de la Loi:

- RÈGLEMENT RÉVISANT LE PLAN D'URBANISME, # 2016-059
- RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS, # 2016-060
- RÈGLEMENT DE ZONAGE, # 2016-061
- RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT, # 2016-062
- RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION, # 2016-063
- RÈGLEMENT CONSTITUANT LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, # 2016-064
- RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME, # 2016-065
- RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE, # 2016-066

Voici un résumé du nouveau plan d'urbanisme:

La qualité de vie des citoyens de Chénéville exige une planification territoriale et environnementale bien adaptée aux nouvelles réalités du milieu. Le nouveau plan d'urbanisme vise à répondre à cet objectif de valorisation du territoire et de bonification du milieu de vie.

Le conseil retient donc les trois grandes orientations suivantes afin de répondre adéquatement aux besoins actuels et pressentis.

1) Stimuler et consolider l'économie locale

Parce que la municipalité est dotée d'un éventail intéressant de commerces et de services divers, elle permet à la fois aux résidents de la région et aux villégiateurs de passage de s'y approvisionner. Chénéville étant le plus important pôle de ce genre au nord de la MRC, il est important que le village renforce cette offre, qui bonifiera son caractère touristique.

Dans le but de stimuler et de consolider l'économie locale, la municipalité poursuivra les objectifs suivants :

- ◇ Assurer une gestion proactive du traitement physique et visuel des principaux corridors de la municipalité (routes 315 et 321);
- ◇ Favoriser la concentration des commerces et des services courants à l'intérieur du noyau villageois;
- ◇ Élargir la structure d'accueil touristique de la municipalité, notamment en matière d'hébergement et de services complémentaires;
- ◇ Encourager l'implantation d'institutions liées à l'hôtellerie et la restauration;
- ◇ Diversifier et bonifier l'offre en matière d'activités touristiques hivernales;
- ◇ Encourager l'implantation de fermettes et l'établissement de petits producteurs et entrepreneurs agricoles, favoriser leur visibilité et participer à l'effervescence du domaine agrotouristique;
- ◇ Améliorer l'efficacité et l'esthétique de l'affichage commercial.

Activité parent-enfant

AIEZ HOP!!!!

Activités pour parents & enfants

Le dimanche de 9h à midi

77, rue Hôtel-de-ville, dans le Centre St-Félix-de-Valois
Salle Danny-Legault (Gym)



Venez vous amuser avec vos enfants,
GRATUITEMENT
Une animatrice vous y attend!!!



9h à 12h nous mettrons à votre disposition des stations qui développeront leurs habiletés motrices fines et physiques selon l'âge.
Station de bricolage et de créativité entre amis.

Culbute, équilibre, saut, course, sport, jeu de parachute, peinture, bricolage et encore plus.

Aucune inscription requise!

Dates d'activités
Session HIVER



22, 29 janvier,
5, 12, 19 février,
5, 12, 19, 26 mars,
2, 9, 23, 30 avril,
7, 21 et 28 mai.



Pas d'obligation d'être présent à chaque rencontre ni d'arriver à une heure précise!

Plus nous sommes nombreux, plus nous aurons de plaisir.
Merci de participer en grand nombre à ces activités offertes par le regroupement de Cœur des Vallées en action subventionnées par le projet Avenir d'enfant.

N'oubliez pas c'est **GRATUIT** et une collation santé vous sera servie!

INFORMATIONS AU BUREAU DES LOISIRS
819 428-3583 poste 1285
Cathy Sophie Deschatelets



Description de l'activité:

Les dimanches, en matinée, une animatrice (Valérie Laplante) est là pour accueillir les enfants avec leurs parents pour jouer au gymnase. Il est possible d'y faire des activités physiques, telles que marcher à quatre pattes sur des matelas, faire des roulades, des parcours d'obstacles... La motricité fine y est aussi développée par des dessins, de la peinture, des bricolages, etc. C'est une façon de passer du bon temps avec votre enfant, dans un cadre différent de la maison.

Des collations santé sont fournies. **Le tout est gratuit!**

Un *parent* peut être n'importe quel membre adulte de la famille. Valérie agit en tant qu'animatrice afin de fournir le matériel nécessaire aux activités que vous voulez faire avec vos petits.

Cette activité est rendue possible par l'entremise de Cœur des Vallées en action, avec le financement d'Avenir d'enfant.

Bibliothèque

Bien que des tonnes de **livres, magazines, dvd, cd et vidéocassettes** sont disponibles à la bibliothèque, si vous désirez emprunter un **livre** ou un **livre audio** que nous n'avons pas sur les rayons, il est possible de le faire via le service «Prêt entre bibliothèques», communément appelé PEB. Ce service permet également d'emprunter, gratuitement comme tous les autres services de la bibliothèque, des **jeux vidéo** pour les consoles Wii U, PlayStation 4 et 3, Xbox One et 360. Il suffit de vous renseigner lors de votre prochaine visite à la biblio!

Dans le Petit Journal de septembre, nous vous mentionnions que des laissez-passer pour visiter différents musées sont disponibles gratuitement à la bibliothèque. Pour la période hivernale, des cartes donnant accès aux sentiers de ski de fond, de raquette ou de vélo d'hiver du parc de la Gatineau se rajoutent à l'offre des Cartes Musées.

N'oubliez pas: nous avons des livres usagés en vente à 1\$ chaque.

La Biblio est ouverte selon l'horaire suivant:

- lundi de 18h à 20h
- mercredi de 13h à 16h
- jeudi de 18h à 20h
- samedi de 9h à midi



**La bibliothèque sera fermée
du 23 décembre au
3 janvier inclusivement**

IMPORTANT

Résultats du sondage Télécommunications

Voici les résultats du sondage que nous vous avons fait parvenir cet automne concernant la réception des cellulaires et la connexion Internet dans la municipalité.

- Il y a eu **80** réponses, **70%** d'entre elles correspondaient à des résidences principales, les autres étant des commerces et des résidences secondaires.
- 41%** des répondants étaient satisfaits de la réception cellulaire à cette adresse, **52%** ne l'étaient pas et les autres n'utilisaient pas d'appareil cellulaire. De plus, **52%** des répondants ont identifié des endroits où le réseau cellulaire est plus faible ou inexistant sur le territoire de la municipalité.
- En ce qui concerne les services internet, **64%** des répondants constatent une réduction de la performance ou une perte de leur service. Près de **40%** de ces réponses s'appliquaient en tout temps et non seulement en périodes de pointe.

Nous remercions tous ceux qui ont pris le temps de répondre à ce sondage, qu'ils rencontrent des problématiques ou non. Les réponses obtenues nous permettront, avec l'aide de la MRC de Papineau, de présenter des demandes d'aides aux gouvernements afin que tous, même en région rurale, aient accès à des services Internet et de téléphonie cellulaire de qualité.

Urbanisme

2) Préserver l'environnement et valoriser le capital paysager du territoire

En grande partie, la qualité d'un paysage repose sur l'environnement construit. Les routes, l'ensemble des constructions qui les bordent, le patrimoine architectural, les aménagements publics et l'affichage peuvent contribuer à l'attractivité, à l'agrément et au charme d'un milieu. Une protection adéquate de l'environnement naturel engendre non seulement une meilleure qualité de vie, mais assure également la pérennité des espèces animales et végétales.

Dans le but de préserver et de valoriser son capital paysager et environnemental, la municipalité poursuivra les objectifs suivants :

- ◇ Favoriser l'intégration harmonieuse du bâti et des espaces construits au sein de l'environnement dans lequel ils s'inscrivent;
- ◇ Resserrer et améliorer les critères d'aménagement à l'endroit des commerces et des grandes surfaces;
- ◇ Sensibiliser les propriétaires, particulièrement ceux en bordure des grands axes et ceux possédant une construction patrimoniale, à l'importance de l'harmonisation architecturale et de la mise en valeur du bâti;
- ◇ Favoriser le développement de différents créneaux de l'industrie forestière tout en encadrant adéquatement ses activités;
- ◇ Limiter la construction dans les zones où la topographie est plus prononcée;
- ◇ Concentrer le développement à l'intérieur et à proximité du noyau villageois;
- ◇ Améliorer la gestion architecturale par le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- ◇ Veiller à la mise aux normes des diverses installations recueillant les eaux usées;
- ◇ Déployer des projets et des initiatives de récupération des matières compostables et de réutilisation de matières résiduelles;
- ◇ Améliorer la réglementation de l'affichage, afin de favoriser son harmonisation au cadre paysager.

3) Stimuler l'expansion démographique et bonifier l'offre de services

La population du nord de la MRC affiche un vieillissement accéléré et Chénéville est le pôle le mieux pourvu pour répondre aux besoins des aînés. Il faut continuer à enrichir l'offre en logements et en services, de manière à encourager les aînés à venir habiter à proximité de tous les services dont ils ont besoin. Il en va de même pour les jeunes familles, car la municipalité possède de nombreux équipements (école primaire, bibliothèque, salle de loisirs, parc avec modules de jeux, garderies).

Dans le but de stimuler l'expansion démographique et de bonifier son offre de services, la municipalité poursuivra les objectifs suivants :

- ◇ Favoriser la construction d'une gamme diversifiée de logements s'adressant à différents types de ménages;
- ◇ Préconiser l'intégration de services dans les différents projets de développement et d'habitation à venir;
- ◇ Favoriser l'implantation d'entreprises et d'institutions offrant des emplois plus spécialisés et à temps plein;
- ◇ Promouvoir l'implantation d'infrastructures de transports sécuritaires, accessibles et alternatives à l'automobile;

suite ➡

Urbanisme

- ◇ Favoriser et encourager les initiatives communautaires ainsi que les activités et les échanges multigénérationnels;
- ◇ En collaboration avec les organismes concernés, améliorer l'accès au transport adapté.

Les affectations du sol

Le plan d'urbanisme découpe le territoire municipal de Chénéville selon un ensemble « d'aires d'affectation ». Les usages autorisés dans chacune de ces « aires d'affectation » sont indiqués dans le règlement de zonage.

Affectation « Foresterie »

L'affectation « Foresterie » est attribuée aux territoires qui présentent un couvert végétal se prêtant bien à l'exploitation forestière ou à certaines activités récréotouristiques. Cette affectation couvre l'est et le nord du territoire municipal.

Affectation « Agriculture à potentiel élevé »

Puisque le territoire de Chénéville présente des qualités pédologiques considérables et de vastes superficies cultivables, cette affectation est destinée à la pratique des activités agricoles. Toutefois, dans le but de soutenir le maintien ou la relance de ces dernières, certains usages d'appoint peuvent également être permis. Cette affectation couvre l'est et le sud du territoire municipal.

Affectation « Villégiature »

Située en périphérie du périmètre d'urbanisation, l'affectation « Villégiature » inclut des espaces qui présentent un potentiel intéressant pour le développement de la villégiature et des établissements touristiques. La réglementation encadrera ces activités de façon à assurer une cohabitation harmonieuse entre celles-ci et les écosystèmes en place.

Affectation « Habitat mixte »

Cette affectation caractérise le secteur villageois, dont les limites correspondent au périmètre d'urbanisation de la municipalité. Riche de sa diversité commerciale et de sa concentration résidentielle, le secteur villageois est destiné à accueillir les différentes activités de la vie quotidienne. L'affectation « Habitat mixte » favorisera une combinaison diversifiée d'usages résidentiels, commerciaux, culturels, institutionnels et administratifs.

L'un des rôles fondamentaux du plan d'urbanisme est d'énoncer les principes sur lesquels s'appuiera la réglementation d'urbanisme. Cette dernière régit notamment l'émission des permis et certificats et prescrit les usages autorisés et les normes d'implantation propres à chacune des zones de la municipalité, en plus de protéger l'environnement visuel et biophysique. Cette réglementation est conforme aux principes énoncés dans le nouveau plan d'urbanisme.

Pour prendre rendez-vous avec l'inspecteur municipal, Pierre Blanc, veuillez téléphoner au 819 428-3583 poste 1201.

Bénévolat

Que ce soit pour la Fête Nationale, l'Exposition d'autos ou toute autre événement, les bénévoles sont essentiels au bon déroulement de nos activités. La Municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui ont donné de leur temps cette année pour faire de Chénéville un endroit où il fait bon festoyer!



Intéressé par le bénévolat? Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes! Pour donner votre nom, contactez Cathy Sophie Deschatelets au 819 428-3583 poste 1285 ou par courriel à loisirs.cheneville@mrcpapineau.com.

Félicitations!

Gala reconnaissance de la Chambre de commerce

La 12^{ème} édition du Gala reconnaissance de la Chambre de commerce Vallée de la Petite-Nation (CCVPN) a eu lieu le 26 novembre dernier. Lors de cette occasion, plusieurs entreprises de chez nous ont été honorées.

Le conseil tient à féliciter **Construction LTL** dans la catégorie *Nouvelle entreprise-relevé-transfert d'entreprise*, **Épursol** comme *Entreprise innovante*, **Groupe Yves Gagnon** pour *Entreprise développement durable* ainsi que **madame Paulette Lalande**, préfète de la MRC de Papineau, nommée *Personnalité de l'année* en reconnaissance de ses efforts pour promouvoir le développement économique et communautaire de la Petite-Nation.



Félicitations à eux pour leurs efforts de stimuler l'économie de la municipalité et de la région par leurs entreprises et leurs actions!

Remerciement aux commerçants

Le temps des Fêtes arrive à grands pas. Les membres du conseil municipal désirent remercier tous les commerçants qui contribuent à l'embellissement de notre municipalité en décorant leurs commerces en cette période de réjouissances.

